

**Rencontre virtuelle du GTSAN
Jeudi 26 janvier 2023**

Ordre du jour

1. Présentation de la mise à jour du panier alimentaire et des conditions de sécurité alimentaires ;
2. Mise à jour de la valeur du panier alimentaire d'urgence, du montant cash for work
3. Grands chantiers de la CNSA pour 2023 ;
4. Présentation des grandes lignes du Sous-Programme spécial de sécurité alimentaire du Gouvernement ;
5. État d'avancement HNO / HRP ;
6. Présentation sur les Actions Anticipées et Financement basé sur les prévisions ;
7. Points saillants des rencontres sous-nationales (Nippes/Sud/Grand' Anse) ;
8. Produits de la Gestion de l'information ;
9. Divers

Synthèse

La 1^{re} rencontre du Groupe de Travail de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (GTSAN) de l'année 2023 a eu lieu le jeudi 26 janvier 2023 essentiellement en mode virtuel. Une cinquantaine de participants (voir la liste de présence en annexe) représentant différentes parties prenantes évoluant dans le domaine de la SAN (Institution étatique, Coopération internationale, Agence des Nations Unis, Organisation Internationale et Organisation nationale) y a pris part. Les points autour desquels ont été articulés les discussions sont les suivants : valeur du panier alimentaire de décembre 2022, grands chantiers de la CNSA pour l'année 2023, grandes lignes du sous-programme spécial du gouvernement, état d'avancement du HNO/HRP, produits de la gestion de l'information et points saillants des rencontres sous-nationales.

I.- Ouverture de la rencontre

La rencontre GTSAN a été ouverte par le Coordonnateur de la CNSA. Dans son intervention, il souhaité ses vœux de santé et de courage aux participant.es pour affronter les grands défis de cette année tout en invitant tout le monde à se resserrer les liens ainsi qu'à travailler en synergie. Aussi, il a témoigné toute sa reconnaissance aux parties prenantes de la SAN qui, de par leur collaboration technique et financière, aident la CNSA à accomplir sa mission efficacement et rigoureusement en fournissant des informations pertinentes qui orientent les décideurs. L'agenda de la rencontre a été présenté par le Directeur Technique de la CNSA.

II.- Présentation du panier alimentaire de décembre 2022

La présentation du panier alimentaire de décembre 2022 et des conditions de sécurité alimentaire permet de retenir principaux points suivants :

- Le panier alimentaire présenté n'étant pas nutritionnel permet de suivre l'accès des ménages aux aliments de base dans le temps et dans l'espace en analysant les produits qui reflètent les préférences et les stratégies alimentaires des individus ;
- En décembre 2022, la valeur du panier alimentaire était de 28 175 GHT/ménage pour les besoins équivalent 1 870 kcal par personne et par jour pendant un mois et de **31 556 GHT** couvrant 2 100 kcal (normes sphères) ;
- Par rapport au mois de novembre 2022, la valeur du panier a subi une augmentation de 5 % tandis qu'en glissement annuel, une hausse de 108 % a été enregistrée ;
- Les marchés des Cayes, de Hinche, des Gonaïves et de Jérémie sont les plus affectés par la hausse en rythme mensuel ;
- La hausse en glissement annuel a affecté surtout les marchés des Gonaïves, de Port-au-Prince, de Fond-des-Nègres, de Port-de-Paix et des Cayes.
- Les causes de ces importantes augmentations sont : Perturbation persistante de l'offre de carburant, hausse du taux de change (Dollar USD et Peso), violence des groupes armés, faibles performances de la campagne agricole, etc...
- Les cours du riz sont en hausse tant en glissement annuel que mensuel : 22% par rapport à octobre 2021 et 1% par rapport à septembre ;
- Diminution en rythme mensuel observée pour les prix du maïs (6%) sur le marché international et augmentation annuelle enregistrée (14%) ;

- Une baisse de 8% est aussi observée en rythme mensuel pour le blé et une augmentation de 2% en glissement annuel.
- La situation de la sécurité alimentaire des 18 % de la population en phase d'urgence et 29 % en phase de crise pourrait se détériorer davantage en raison de l'extension de l'insécurité physique et de la hausse continue des prix des besoins essentiels ;
- La finalité des mises à jour de la valeur du panier alimentaire est d'offrir aux acteurs des informations pour ajuster les transferts monétaires afin de couvrir les besoins des ménages et pour harmoniser les montants appliqués ;
- L'augmentation du coût du panier ayant une incidence directe sur les bénéficiaires entraîne des enjeux stratégiques par rapport au budget prévu au niveau des intervenants qui reste inchangé ;
- L'adéquation entre les besoins des familles en insécurité alimentaire aigue et les limites budgétaires (bailleurs et organisations de mise en œuvre) doit faire l'objet d'une discussion large afin de trouver une stratégie qui permet de fournir une assistance suffisante aux populations vulnérables.

III.- Suivi de la mise à jour de la valeur du transfert monétaire d'urgence

Les principaux éléments de la présentation sur la mise à jour du panier alimentaire sont les suivants :

- La méthodologie présentée lors du GTSAN de novembre a été reprise ;
- Cette méthodologie se base sur l'estimation du GAP total en faisant le ratio entre les besoins des ménages par rapport à leur capacité économique ;
- La valeur des dépenses alimentaires couvertes (capacité) par les ménages catégorie des ménages en insécurité alimentaire selon l'ENSSAN 2022 correspond à 13 400 GHT et celle du panier est de 26 850 GHT ;
- La démarche utilisée a permis d'estimer la nouvelle valeur de transfert monétaire qui correspond à 20 150 GHT soit 165 USD ;
- Puis, les discussions de la réunion ad hoc de décembre a permis d'obtenir une nouvelle valeur à partir du panier alimentaire de novembre 2022 soit 29 939 GHT a été utilisé pour réviser la valeur du transfert monétaire ;
- La nouvelle valeur obtenue correspond à 23 139 GHT et les scénarii de conversion en \$ USD utilisés sont : la valeur actuelle (taux 145.47 HGT pour 1 USD) soit 159 USD et la valeur (taux moyen entre 21 octobre, 21 novembre et 21 décembre) de 172 USD ;

- Considérant, la capacité opérationnelle des partenaires (projet soumis aux bailleurs, capacité d'adaptation), la recommandation est d'utiliser le panier alimentaire de 159 USD/mois/ménage (augmentation de 33%) ;
- Par rapport à l'augmentation rapide et continue du panier alimentaire, des réflexions éventuelles sur la modalité de réponse nature, transfert monétaire ou mixte devraient être menées ;
- Une note officialisant la nouvelle valeur du panier alimentaire d'urgence serait partagée aux partenaires dans le souci de les inciter à harmoniser la valeur des transferts monétaires ;
- Le salaire minimum correspondant à 540 GHT pour le secteur agricole, conformément à l'arrêté de février 2022, peut utiliser dans le cadre de toute démarche visant à harmoniser le montant appliqué pour la rémunération d'une journée travail (cash for work) de 08 h 00.

IV. Grands chantiers de la CNSA pour l'année 2023

Le plan d'actions de la CNSA pour l'année 2023 est ambitieux et cible une série d'activités permettant non seulement de fournir des informations pour orienter les décideurs mais aussi pour renforcer les capacités du GTT. Il est visé également de rendre opérationnels les systèmes d'alerte précoce. Voir le tableau présentant les grands chantiers de la CNSA en annexe.

V. Grandes lignes du sous-programme spécial de SAN du Gouvernement

La publication des résultats de l'Analyse IPC (CNSA/partenaires, Septembre 2022) montrant que près de la moitié de la population est dans une situation de crise alimentaire a mis en branle les acteurs intervenant dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De ce fait, un cofinancement du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale va permettre la mise en œuvre d'un sous-programme spécial de sécurité alimentaire et nutritionnelle par le Gouvernement. Cette intervention d'une durée de 8 – 9 mois qui prendra fin en septembre 2023 vise à améliorer la disponibilité alimentaire et l'accès aux sources de revenus. Des activités seront menées pour :

- Augmenter la performance de filières agricoles porteuses ;
- Ensemercer des cours d'eau d'alevins dans le cadre de la promotion de l'aquaculture ;
- Distribuer des bétails ;
- Aménager des pistes rurales et vicinales dans le but de faciliter l'échange des productions ;

Les informations détaillées sur les zones de concentration du sous-programme et du ciblage seront partagées au fur et mesure.

VI. Etat d'avancement HNO/HRP

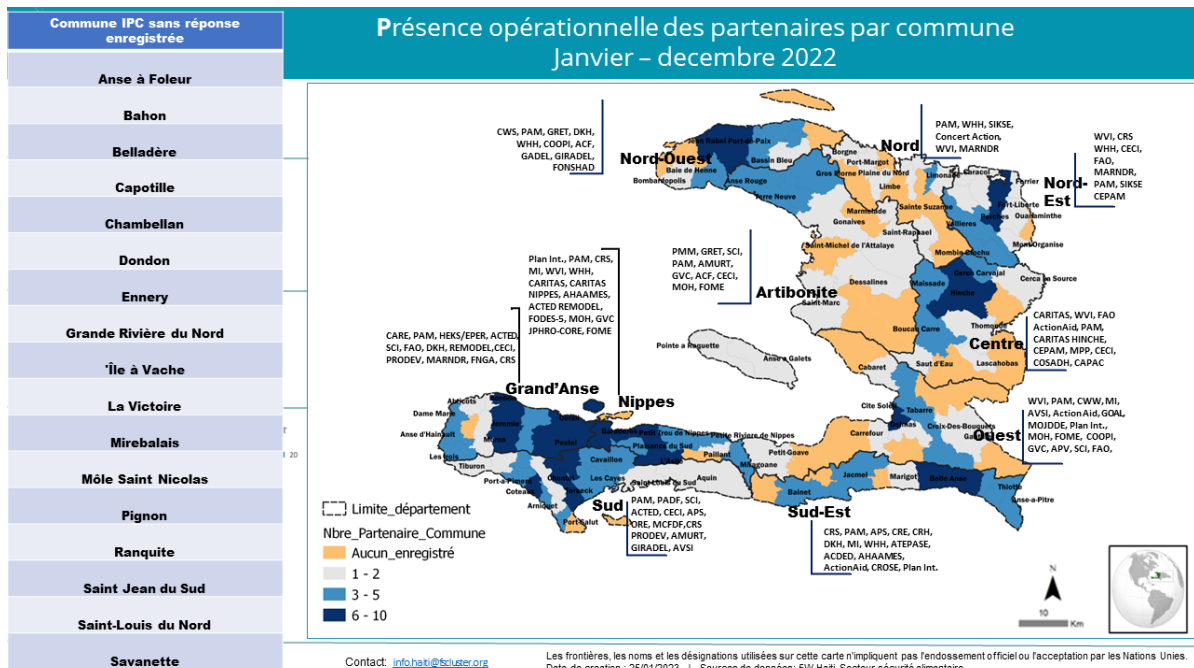
- Narratif du HNO en cours de finalisation avec tous les secteurs
- Pour le HRP, lors de la dernière rencontre de l'inter-secteur, il a été de demander de revoir les objectifs sectoriels conformément aux retours de l'équipe humanitaire pays (HCT)
- Ci-après les objectifs revus :
 - OS 1 : D'ici fin 2023, 60% de la population ciblée (1,8 million) aura la capacité de satisfaire à ses besoins vitaux ;
 - OS 2 : Tout au long du cycle de programme humanitaire, les actions entreprises contribuent à renforcer la protection et la redevabilité envers 2 millions de personnes, particulièrement les plus vulnérables ;
 - OS 3 : Renforcer la résilience des populations à travers des actions de préparation aux chocs tout en améliorant l'efficacité et la coordination des interventions des institutions.

VII. Produits de la gestion de l'information

Les produits de la gestion de l'information sont réalisés grâce aux données cueillies à partir de la matrice (5W) du Secteur SÉCAL-Haiti.

L'outil de collecte de données de planifications a été présenté et sera partagé avec les acteurs en vue de recueillir les informations qui permettraient de réaliser une photographie des interventions prévues et faire des orientations pour mieux orienter la réponse en 2023.

La carte de présence opérationnelle montre qu'aucune réponse n'a été enregistrée dans 17 communes en IPC 4 (voir la carte ci-dessous).



L'analyse de la réponse et les GAP par Objectif stratégique sont présents dans le [Tableau de bord interactif](#).

VIII. Points saillants des rencontres sous-nationales

Au cours de la semaine 16 au 20 janvier 2023, des rencontres sous-nationales ont été réalisées dans à Jérémie le 17 janvier 2023, aux Cayes le 18 janvier 2023 et à Miragoane le 19 janvier 2023. Le co-leads des sous-secteurs respectifs ont présentés les points saillants des différents des différentes réunions qui sont circonscrites dans les Compte-rendu de la réunion de coordination du sous-secteur à Jérémie, Compte-rendu de la réunion de coordination du sous-secteur aux Cayes et Compte rendu de la réunion de coordination du sous-secteur à Miragoane.

IX. Divers

- L'équipe du secteur SÉCAL-Haïti a informé les participant.es de l'enquête en cours pour le suivi de la performance du secteur en les invitant gentiment à remplir le questionnaire.
- Un état des lieux de la réponse aux populations déplacées de Petit Rivière de l'Artibonite a été présenté.
 - Le Rapport de Mission d'Evaluation Multisectorielle de l'Artibonite ;
 - Le PAM pour le moment est le seul partenaire qui a essayé d'apporter une assistance ;

- Save the Children à Marchand Dessalines travaille sur la faisabilité d'apporter une réponse ;
- Une mission de collecte de données pour le ciblage des communautés pilotée par le PAM et l'OIM est en cours.

Points d'action

- Inviter les acteurs à envisager une assistance dans les communes en IPC 4 où aucune réponse n'a été enregistrée ;
- Organiser une discussion sur la stratégie d'assistance alimentaire suite à l'augmentation du panier alimentaire (inflation et taux d'échange) ;
- Inviter les acteurs à répondre à l'enquête de suivi de la performance du secteur ;
- Diligenter la note de communication officialisant la nouvelle valeur du panier alimentaire d'urgence ;
- Partager l'outil de collecte de données de planification des partenaires pour l'année 2023 ;
- Inviter les acteurs à mettre en œuvre des activités pour appuyer les agriculteurs dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de printemps 2023 dans un contexte où les capacités des familles agricoles sont réduites.

Annexe 1

Liste de présence

N°	Nom	Institution
1	Jude Dimanche	CNSA
2	Jean Carrel Norceide	PAM/CNSA
3	Eddy Lebelon	USAID/OHA
4	Harlan Hale	USAID/Haiti
5	Damien Joud	gFSC/SÉCAL Haïti
6	Katia Boudrahem	CTBWG/PAM
7	Francois Arrol	SOS Village d'Enfants Haiti
8	Jacques Romain Jean Louis	FOME
9	Lili Bazin	HI
10	Carine Pierre FLERISMOND	UNICEF
11	Jean Ulysse HILAIRE	CNSA
12	Cédric PIRIOU	HI
13	John Benjamin	Food for the Hungry Haiti
14	Larissa Marcellin	AAH
15	Jude Dimanche	CNSA
16	Mohamed Dabo	SÉCAL Haïti/FAO
17	Guillaume Noblet	REACH
18	Patrick Gerbier	Plan Int.
19	Miangé JEAN BAPTISTE	SOS Villages d'Enfants Haiti
20	Cassandra Destin	CNSA
21	Dud-Casson JEAN	CNSA
22	Snold Joseph	CNSA
23	Markens Saint-Juste	HI
24	Laude Carmène PHILOTÈQUE	CNSA
25	Granmont Nicolas	SI
26	Muhamed Bizimana	CARE
27	Jules Roberto Bernard	Save The Children
28	Annalisa Lombardo	AAA
29	Serge TURIN	Concern Worldwide
30	Samuel Lucien	FOME
31	Fadson Israel	Save The Children
32	ANEAS Exilaire	PMM
33	Lutes Guerrier	FOME
34	Mona Francillon	CNSA
35	Sergo NOTUS	FAO
36	kesner JEAN-LOUIS	MEF
37	Grégory FRANCOIS	CRS/Sous-secteur SÉCAL (Nippes)
38	Pierre Nelby MATHIEU	SÉCAL-Haiti / CNSA / PAM
39	Marco Cianflone	FAO
40	Kepline Placius	CNSA
41	Jose Luis Rojo	AECID
42	Jovenel PIERRE	Save The Children
43	Balmir MYKERLANGE	FAO
44	Fabio CHECCACCI	GVC
45	Christin CALIXTE	ATEPASE

46	Carlot Oscar	CRS
47	Aurelia MAIRINE	
48	Frantceau PANIER	DKH
49	Pierre Philippe Elias	PMM
50	Rideler Philius	USAI/MARNDR
51	Rose Senoviala DESIR	PAM
52	Bernard RUBEN	OSAO/CNSA
53	Spencer LONDOR	OSAA/CNSA
54	Jean Widal Fanor	HEKS-EPER
55		
56		

Annexe 2

Grands chantiers de la CNSA

COORDINATION NATIONALE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE (CNSA)	
Plan d'action IPC pour l'annee 2023	
Activités prévues	Période
1- Mise à jour du profil de moyen d'existence en Haiti	
1.1 Atelier de zonage	mars- avril
1.2 Mise à jour des modes de vies au niveau national	avril- juillet
2- Renforcement du système d'information de la sécurité alimentaire et d'alerte precoce	
2.1- Discussion pour la finalisation du plan de renforcement du système d'information et d'alerte precoce	février
2.2- Plaidoirie pour la mobilisation de fonds et de collaboration pour l'implementation du plan	mars- avril
2.3- Révision de la méthodologie du panier alimentaire (national et départemental)	avril- mai
2.4- Enquête de suivi de la sécurité alimentaire/ enquête communautaire (marché et agricole)	juillet- aout
2.5 Processus pour l'élaboration du Bilan alimentaire	mars-juillet
3- Mise en oeuvre des activités de l'IPC en 2023	
3.1- Rédaction et validation de la stratégie de l'IPC en Haiti (GTT/USG)	Janvier
3.2-Atelier de mise a jour de l'IPC septembre 22	début mars
3.3 - Sensibilisation des partenaires sur l'importance de l'IPC pour une meilleure pluralité	en continue
3.4 - Plaidoyer pour obtenir des fonds pour la perenisation des activités de l'IPC	mars- avril
3.5- Atelier de formation IPC du Niveau 1	début septembre
3.6- Atelier National IPC aigue	
3.6.1 - Préparation de données	juillet- septembre
3.6.2 -Atelier de classification IPC aigue	mi- septembre
3.6.3 - préparation de la fiche de communication	mi- septembre
3.6.4 - Validation du rapport	fin septembre
3.6.5 -Diffusion des résultats et communication pour l'action	fin septembre- début octobre
3.7 - Atelier de formation IPC 2	novembre
3.8 - Mise à jour de l' IPC chronique	
3.8.1 - Sensibilisation des acteurs / participants potentiels	novembre
3.8.2 Atelier et des rencontres de sensibilisation	novembre - décembre
3.8.3 -Constitution du Groupe de Travail Technique (GTT)	novembre - décembre
3.8.4 - Réalisation de 2 ateliers de formation	novembre - décembre
3.8.5 -Préparation des données : ré-analyse des données	janvier- février 24
3.8.6 -Atelier d'analyse	janvier- février 24
3.8.7 Preparation de rapport et validation	mars 24
3.8.8 -Diffusion des resultats et communication pour l'action	fin mars- mi avril 24